

adrent aux curés de lire ma lettre à leurs oiaillies, les menaçant des peines les plus sévères pour leurs paroissiens et pour eux-mêmes.

Le 2 janvier, à 6 heures du matin, je reçus l'ordre de comparaître dans la matinée devant le gouverneur général, afin de fournir des explications au sujet de ma lettre aux prêtres et à leurs paroissiens.

Le lendemain, interdiction me fut donnée d'assister au service religieux de la cathédrale d'Amers.

Enfin, je n'eus pas l'autorisation de voyager librement pour visiter les autres évêques de la Belgique.

Vos droits et les miens ont été ainsi violés. Comme citoyen belge, comme pasteur, et comme membre du sacre-College des cardinaux, je proteste énergiquement contre la violation de ces droits.

Quelle que soit l'interprétation que les autorités de la Belgique donneront à ma lettre, il est prouvé, par l'expérience, qu'elle ne causa aucun danger de rébellion; au contraire, elle a servi à calmer, à apaiser les esprits.

Je vous félicite d'avoir fait votre devoir.

de mettre gratuitement à leur disposition tous les terrains pouvant servir à cette culture. Les autorités du grand duché de Weimar ont pris la même mesure.

Amsterdam, 20 janvier.

Le *Telegraaf* reçoit la nouvelle que les autorités allemandes réquisitionnent maintenant en Belgique tous les arbres fruitiers du bois dur. Ces arbres sont expédiés en Allemagne, pour servir à la fabrication de crosses de fusil.

Amsterdam, 20 janvier.

Le *Telegraaf* apprend de Beverwijk, ville du nord de la Hollande, que l'importation de viande fraîche en Allemagne, qui avait été très importante durant ces derniers mois, est maintenant interrompue.

Dans les Balkans

La Roumanie va envoyer des troupes en Autriche
Paris, 20 Janvier.

Le correspondant du *New-York Herald* à Athènes dit savoir de source diplomatique que la Roumanie, sous la pression de l'opinion publique, et ne voulant pas permettre que les Roumains vivent au-delà des frontières continuent à souffrir des persécutions autrichiennes, principalement en Transylvanie, a décidé, au dernier Conseil des ministres, d'envoyer des troupes roumaines en territoire autrichien.

Cette mesure n'est pas considérée à Bucarest comme une déclaration de guerre contre l'Autriche, mais simplement comme une occupation d'un caractère temporaire, dans le but de protéger les populations roumaines qui pâtissent des maux de la guerre.

D'après l'informateur, la décision sera appliquée dans deux ou trois semaines.

On croit ici, dans les cercles diplomatiques, que cette intervention de la Roumanie ne modifiera pas la situation dans les Balkans. Il est à peu près certain que la Bulgarie continuera sa politique pacifique à l'égard de ses voisins.

La Roumanie ne peut pas hésiter
La Bulgarie doit marcher

Rome, 20 Janvier.

Le député roumain, M. Diamandy, intervint hier au Sénat, au sujet de la situation dans les Balkans. Il déclara que le peuple roumain est unanime à vouloir la guerre. Même si l'Italie ne se décide pas à entrer dans le conflit, il dit M. Diamandy, il est certain que la Roumanie partira en guerre dans les premiers quinze jours de mars. Si la Bulgarie, a ajouté M. Diamandy, ne peut pas hésiter, à l'heure actuelle où les Russes triomphent des Autrichiens et où la Roumanie s'apprête à marcher contre l'Autriche, si les Bulgares veulent réaliser leur idéal national, il faut qu'ils marchent contre la Turquie, qui devra payer les frais de la guerre dans les Balkans. Pour nous, dit-il, nous ne pouvons plus attendre. Quatre millions de Roumains attendent leur réunion à la Mère-Patrie, il serait absurde que la Bulgarie ne commence pas l'importance de l'heure présente.

Une légation d'Espagne à Athènes
Paris, 20 Janvier.

Jusqu'à présent, le gouvernement espagnol avait le même ministre à Constantinople et à Athènes. Ce agent, d'ailleurs, résidait en Grèce. Constantinople, on ne venait que rarement en Grèce.

Les événements actuels ne se prêtent plus guère à ces voyages. Il y aura donc une légation d'Espagne à Athènes. Son titulaire sera le comte de Valle, précédemment conseiller d'ambassade d'Espagne à Londres.

L'armée bulgare est augmentée
Londres, 20 Janvier.

On mande de Sofia au *Morning Post* que le roi Ferdinand vient de signer un décret relevant le haut commandement de l'armée, ainsi qu'un autre décret concernant la création d'une nouvelle compagnie dans chaque régiment d'infanterie. La création d'une nouvelle brigade de cavalerie, ainsi que de trois régiments d'obusiers sont également prévues. Une nouvelle batterie sera adjointe à chaque régiment d'artillerie de forteresse.

L'Italie et la Guerre
M. Ghenadieff à Rome

Rome, 20 Janvier.

M. Sonnino, ministre des Affaires Étrangères, a reçu M. Ghenadieff à la Consulta vers la fin de l'après-midi d'hier.

M. Ghenadieff verra aujourd'hui le président du Conseil Salandra. Dans sa visite à M. Sonnino, hier, il était accompagné de M. Rizof, ministre à Rome.

Sur les résultats de ce premier entretien, on reste officiellement très réservé. Toutefois, on semble admettre que la Roumanie, elle aussi, s'éloigne du bloc austro-turc, de sorte que tout en restant neutre, elle laisse la Roumanie libre d'agir, et qu'elle-même ne recevra la liberté d'agir éventuellement contre la Turquie.

On dit encore que, pour le moment, il s'agit de discuter quelles seraient les compensations à demander, sur ce point, les démarches sont en bonne voie.

De son côté, l'envoyé roumain, M. Diamandy, déclara, hier, que la Roumanie se préparait à marcher, et que les Bulgares étaient trop intelligents pour ne pas comprendre quelle était la voie à suivre. Pour réaliser leur propre idéal national, ils devront marcher, eux aussi, contre la Turquie.

La guerre de 1859 au cinéma
Milan, 20 Janvier.

Une salle de représentations cinématographiques a reçu l'autorisation de donner un spectacle une pièce intitulée : « Notes d'Or ». C'est une évocation de la guerre de 1859, où sont représentés les épisodes de combats où les Franco-Italiens luttent contre les troupes autrichiennes.

Ce film, qui a été pendant plusieurs années interdit par l'autorité, provoque naturellement de l'émotion dans le public.

La *Marseillaise*, l'apparition des zouaves, sont longuement applaudies.

On donne à la suite la représentation des obusiers de Bruno Garibaldi à Rome.

Les Pays neutres
L'état de siège en Hollande

La Haye, 20 Janvier.

La Gazette publie la proclamation de l'état de siège dans plusieurs communes des provinces de Groninger, Friesland, Gelderland, Utrecht, situées respectivement dans le nord et le sud de la Hollande, ainsi que dans le nord du Brabant où se trouvent des établissements d'imprimerie.

Cette mesure est prise en vue du maintien de l'ordre.

Dans quelques communes du nord du Brabant, l'état de siège a été également proclamé pour empêcher la contrebande.

Les Pays neutres
L'état de siège en Hollande

La Gazette de Cologne annonce que deux paquebots américains, *Deuxer* et *Green-Triar* sont arrivés à Brême avec une cargaison de coton. Ces deux navires étaient de plusieurs jours en retard, parce qu'ils avaient été retenus en route par des navires de guerre anglais.

La visite des navires neutres
Galveston, 20 Janvier.

Le vapeur *Dacia* a repris son chargement. On s'attend à ce que son départ ait lieu demain soir.

Paris, 20 Janvier.

La Gazette de Cologne annonce que deux paquebots américains, *Deuxer* et *Green-Triar* sont arrivés à Brême avec une cargaison de coton. Ces deux navires étaient de plusieurs jours en retard, parce qu'ils avaient été retenus en route par des navires de guerre anglais.

a eu un entretien de plus d'une heure. Il a été ensuite reçu par le roi.

L'entrevue, M. Dato est allé chez MM. Garcia Pristo et Basada.

D'autre part, M. Lacierva a eu une conférence avec M. Garcia Pristo.

Dans les cercles politiques on commente ces entretiens, auxquels, croit-on, la guerre européenne serait pas étrangère.

La bataille de Soissons
Les Allemands ont chèrement payé leur avantage passager

Londres, 20 Janvier.

L'envoyé spécial du *Daily Express* sur la frontière hollandaise télégraphie que l'avantage passager remporté par les Allemands sur les bords de l'Aisne a été chèrement payé.

De nombreux trains de blessés, mis à mal par le feu meurtrier des canons français, sont arrivés de Louvain, en route pour Cologne.

D'autre part, les hôpitaux des villes situées derrière le centre des lignes ennemies regorgent de soldats, dont l'état est trop grave pour pouvoir permettre leur transport en Allemagne.

Comment établir une paix durable en Europe
New-York, 20 Janvier.

Le *New-York Times* vient de publier une nouvelle lettre de M. Charles-W. Eliot, président émérite de Harvard, sur la guerre.

M. Eliot y examine, comment, après la guerre actuelle, une paix durable pourrait être établie. Ce serait, selon lui, au moyen d'une Fédération (par quoi il veut réellement dire une paix respectée en les garantissant au besoin, par des armées internationales extrêmement puissantes, placées sous les ordres d'un tribunal international).

La guerre actuelle n'est l'impulsion, en ce qui concerne la paix, des négociations secrètes des traités non publiés et des engagements qui peuvent être brisés pour des raisons de nécessité militaire.

Une loi qui une force internationale aura été fortement établie, on pourra considérer qu'elle sera la réduction d'armements qu'on peut efficacement exiger.

Jusqu'à l'heure de ce jour glorieux, aucun pacte ne peut être établi en Europe la cause de la paix en ce qui concerne la réduction des armements.

Le devoir immédiat du gouvernement des États-Unis est de préparer, sur la base de son armée et de ses traités actuels, des propositions qui soient acceptées par les autres nations.

Une telle proposition internationale mise au service d'un tribunal international dont la tâche sera d'imposer un fin à la guerre et d'établir, non une trêve, mais la paix définitive.

La mort de Costante Garibaldi
L'arrivée du corps en gare de Turin

Turin, 20 Janvier.

Le passage en gare de Turin du corps de Costante Garibaldi a donné lieu à une imposante manifestation. Beaucoup d'associations s'étaient fait représenter. Leurs délégués avaient apporté des couronnes et des fleurs. Elle ont été déposées sur le cercueil qu'on peut évaluer à plusieurs milliers de personnes.

Après une allocution du consul de France, plusieurs orateurs prirent la parole et firent des discours assez véhéments. La foule acclama longuement les garibaldiens, la France, la Belgique et manifesta violemment ses sentiments contre l'Autriche.

En Autriche
La démission du comte Berchtold

Berne, 20 Janvier.

Selon une dépêche de Vienne, le baron Burián, répondant aux vœux de bienvenue que lui adressait le comte Forzich, au nom d'un personnel des affaires étrangères, a dit qu'il fallait travailler fermement dans le même esprit et dans le même esprit que par le passé.

En Belgique
Les jeunes belges doivent rester dans le territoire envahi

Amsterdam, 20 Janvier.

Les autorités allemandes ont affiché dans certaines villes de Belgique les condamnations à l'emprisonnement perpétuel du général Fiva et du lieutenant Crille, qui avaient aidé de jeunes Belges à quitter le territoire envahi afin de rejoindre l'armée belge.

Les autorités ont averti la population qu'ils puniront sévèrement quiconque commettra le même crime.

En France
La cousine du roi de Serbie sur le littoral méditerranéen

Cannes, 20 Janvier.

Son Altesse Royale la princesse Karagorjevitch, cousine du roi Pierre II de Serbie, est arrivée à Cannes. Elle a décidé de visiter les hôpitaux militaires installés sur notre littoral, accompagnée de la comtesse de Serbie.

La princesse distribue des secours et prodige des encouragements aux blessés des volontaires français et anglais, ainsi qu'aux autres de réfugiés belges.

Sur Mer
Un vapeur italien coulé par une mine à Pola

Rome, 20 Janvier.

On mande de Vienne que le vapeur italien *Larsen*, de Gènes, venant de Sfax, et allant à Venise, est entré hier, par suite de mauvais temps, dans la zone minée de Pola, et a coulé à pic.

Un homme de l'équipage a été sauvé.

Plusieurs navires se sont dirigés sur le lieu de l'accident pour rechercher les victimes, mais sans obtenir de résultats.

Aucune confirmation de l'accident n'étant venue jusqu'à présent au ministère de la Marine, les journaux n'acceptent la version autrichienne que sous réserves.

La nomination des médecins aide-majors
Paris, 20 Janvier.

L'instruction ministérielle du 13 décembre dernier, relative pour l'application du décret du 12 novembre précédent, a spécifié que les internes titulaires des hôpitaux dans les villes de garnison, qui ont été affectés temporairement rempli cet emploi pendant une année au minimum qu'ils sont pourvus de 16 inscriptions valables pour le doctorat, pourront être nommés, à titre temporaire, et pour la durée de la guerre, médecins-aide-majors de 2^e classe.

M. Millevand, ministre de la Guerre, vient de décider d'étendre le bénéfice de cette disposition aux internes pourvus de 12 inscriptions seulement, et justifiés de plus d'une année d'exercice, mais ces nominations ne seront prononcées qu'après avis du doyen de la Faculté, à laquelle appartient l'interne et lorsque, par cette consultation, l'adminis-

tration militaire aura été renseignée d'une manière exacte et complète.

Situation scolaire et hospitalière de l'intérieur, et, par suite, sur sa pratique professionnelle.

En outre, à titres égaux, les demandes seront en principe classées suivant le nombre d'années d'exercice des postulants dans l'emploi d'interne et un interne de quatrième année passant avant un interne de troisième année, et ainsi de suite.

Un volontaire hollandais fait l'éloge du soldat de France
La Haye, 20 Janvier.

Dans une lettre adressée au journal *Le Telegraaf*, un volontaire hollandais combattant sur le front avec l'armée française, explique à ses compatriotes les conditions de la guerre actuelle, guerre de patience et d'opiniâtreté, où le moral doit être aussi résistant que le physique :

C'est une lutte sans fanfare et sans traits éclatants que cette lutte longue et pénible pour la conquête d'un simple ligne de tranchées.

Les Français se sont toujours montrés adaptés à ces conditions nouvelles pour eux dans la guerre moderne. Ils n'ont jamais été vaincus, tranchées ; au contraire, de la suite de l'ennemi et une confiance sans limite.

Le volontaire hollandais raconte, en outre, qu'il a été témoin de nombreuses atrocités commises par les Allemands.

Je ne demande, dit-il, comment il est possible qu'au XX^e siècle, des hommes, des soldats, puissent agir d'une manière aussi bestiale ! Ah ! quel miracle, quel faux verus, que ces Français « Kultur » germanique, et comme les Allemands sont loin de ceux dont Kropotkine disait, dans son célèbre ouvrage « La grande révolution » qu'il y a à qui les regarder pour comprendre que la révolution de 1789 n'a jamais passé par là !

Cette lettre a été reproduite par d'autres journaux et notamment par le *Neuere Courant* du 8 janvier.

Les mensonges allemands
Ce qui s'est passé en août 1914 à Montbéliard

Paris, 20 Janvier.

Au rapport de la Commission d'enquête sur les atrocités commises par les Allemands, celui-ci est répondu par un rapport officiel publié notamment dans le *Journal de Genève*. Les faits y sont généralement remplacés par des affirmations dont on se réserve de faire plus tard la preuve. Nous y relevons cependant une accusation précise, formulée en ces termes :

« Mais en dehors du tumulte de la bataille, les organes du gouvernement français se sont assés coupables d'assassinats à l'abri des prisons allemandes, dans les premiers jours de la guerre allemande. Les faits y sont généralement remplacés par des affirmations dont on se réserve de faire plus tard la preuve. Nous y relevons cependant une accusation précise, formulée en ces termes :

« Mais en dehors du tumulte de la bataille, les organes du gouvernement français se sont assés coupables d'assassinats à l'abri des prisons allemandes, dans les premiers jours de la guerre allemande. Les faits y sont généralement remplacés par des affirmations dont on se réserve de faire plus tard la preuve. Nous y relevons cependant une accusation précise, formulée en ces termes :

« Mais en dehors du tumulte de la bataille, les organes du gouvernement français se sont assés coupables d'assassinats à l'abri des prisons allemandes, dans les premiers jours de la guerre allemande. Les faits y sont généralement remplacés par des affirmations dont on se réserve de faire plus tard la preuve. Nous y relevons cependant une accusation précise, formulée en ces termes :

Les juifs fuient en masse la Palestine
Le Caire, 20 Janvier.

Le nombre va croissant des juifs qui arrivent journellement à Alexandrie, commentant à rendre inquiétante la situation de la ville. Il semble évident que les autorités turques ont l'intention d'expulser ou de pousser à l'exode toute la race juive de Palestine.

On compte que le nombre des réfugiés qui doivent arriver dans la ville par bateau, dans les premiers jours de février, s'élèvera à 18.000 et que ce chiffre se trouvera rapidement quadruplé.

Des pirates chinois nous attaquent dans le Haut-Laos
Paris, 20 Janvier.

Le ministre des Colonies nous communique l'information suivante :

Le 10 novembre dernier, une bande de pirates chinois et de complices d'opium, venus des confins du Yunnan, a, dans la région de Haut-Laos, attaqué le poste Samnua, pour s'emparer de l'encaisse de cent mille piastres qui s'y trouvait et assassiner l'administrateur Lambert.

Elle s'est retranchée dans le poste et a opposé aux détachements de milice envoyés contre elle une violente résistance qui coûta la vie à M. Tuyau, inspecteur de la garde indigène.

La bande, renforcée par des éléments turbulents de la population locale, se retira avant l'arrivée des troupes envoyées d'Hanoi et alla attaquer les postes de la rivière Noire, tant en cours de route M. Gienain, surveillant des télégraphes à Sonia.

Elle se heurta aux troupes qui défendaient le poste, et perdit un grand nombre d'hommes. Nos troupes la poursuivirent jusqu'à Dien-Bien-Phu dans sa retraite vers la Chine, lui tuèrent ou blessèrent une cinquantaine d'hommes, firent de nombreux prisonniers et lui reprirent 57.000 piastres provenant du vol de la caisse de Samnua.

Au cours de cette opération, nous avons eu un sergent européen tué et quatre blessés.

A la suite de ces événements, la région située entre la rivière Noire et le Haut-Mekong, en bordure du Yunnan, a été érigée en territoire militaire et l'état de siège y a été proclamé.

D'autre part, quelques désordres se sont produits au début de novembre sur le territoire du Haut-Loi-Rouge. Les populations montagnardes Mans ont, à l'instigation d'agitateurs chinois et ennemis, attaqué les postes de Trai-Hut et de Bao-Ha. Elles ont été vite dispersées et l'ordre a été aussitôt rétabli dans la région grâce à la prestation des principaux meneurs qui ont été déferés au Conseil de guerre de Yen-Bay.

Ces événements n'ont nullement affecté la tranquillité générale du Tonkin, dont les populations continuent à nous donner les preuves les plus certaines de leur loyalisme.

En Autriche
La démission du comte Berchtold

Berne, 20 Janvier.

Selon une dépêche de Vienne, le baron Burián, répondant aux vœux de bienvenue que lui adressait le comte Forzich, au nom d'un personnel des affaires étrangères, a dit qu'il fallait travailler fermement dans le même esprit et dans le même esprit que par le passé.

En Belgique
Les jeunes belges doivent rester dans le territoire envahi

Amsterdam, 20 Janvier.

Les autorités allemandes ont affiché dans certaines villes de Belgique les condamnations à l'emprisonnement perpétuel du général Fiva et du lieutenant Crille, qui avaient aidé de jeunes Belges à quitter le territoire envahi afin de rejoindre l'armée belge.

Les autorités ont averti la population qu'ils puniront sévèrement quiconque commettra le même crime.

En France
La cousine du roi de Serbie sur le littoral méditerranéen

Cannes, 20 Janvier.

Son Altesse Royale la princesse Karagorjevitch, cousine du roi Pierre II de Serbie, est arrivée à Cannes. Elle a décidé de visiter les hôpitaux militaires installés sur notre littoral, accompagnée de la comtesse de Serbie.

La princesse distribue des secours et prodige des encouragements aux blessés des volontaires français et anglais, ainsi qu'aux autres de réfugiés belges.

Sur Mer
Un vapeur italien coulé par une mine à Pola

Rome, 20 Janvier.

On mande de Vienne que le vapeur italien *Larsen*, de Gènes, venant de Sfax, et allant à Venise, est entré hier, par suite de mauvais temps, dans la zone minée de Pola, et a coulé à pic.

Un homme de l'équipage a été sauvé.

Plusieurs navires se sont dirigés sur le lieu de l'accident pour rechercher les victimes, mais sans obtenir de résultats.

Aucune confirmation de l'accident n'étant venue jusqu'à présent au ministère de la Marine, les journaux n'acceptent la version autrichienne que sous réserves.

La nomination des médecins aide-majors
Paris, 20 Janvier.

L'instruction ministérielle du 13 décembre dernier, relative pour l'application du décret du 12 novembre précédent, a spécifié que les internes titulaires des hôpitaux dans les villes de garnison, qui ont été affectés temporairement rempli cet emploi pendant une année au minimum qu'ils sont pourvus de 16 inscriptions valables pour le doctorat, pourront être nommés, à titre temporaire, et pour la durée de la guerre, médecins-aide-majors de 2^e classe.

M. Millevand, ministre de la Guerre, vient de décider d'étendre le bénéfice de cette disposition aux internes pourvus de 12 inscriptions seulement, et justifiés de plus d'une année d'exercice, mais ces nominations ne seront prononcées qu'après avis du doyen de la Faculté, à laquelle appartient l'interne et lorsque, par cette consultation, l'adminis-

tration militaire aura été renseignée d'une manière exacte et complète.

Situation scolaire et hospitalière de l'intérieur, et, par suite, sur sa pratique professionnelle.

En outre, à titres égaux, les demandes seront en principe classées suivant le nombre d'années d'exercice des postulants dans l'emploi d'interne et un interne de quatrième année passant avant un interne de troisième année, et ainsi de suite.

Un volontaire hollandais fait l'éloge du soldat de France
La Haye, 20 Janvier.

Dans une lettre adressée au journal *Le Telegraaf*, un volontaire hollandais combattant sur le front avec l'armée française, explique à ses compatriotes les conditions de la guerre actuelle, guerre de patience et d'opiniâtreté, où le moral doit être aussi résistant que le physique :

C'est une lutte sans fanfare et sans traits éclatants que cette lutte longue et pénible pour la conquête d'un simple ligne de tranchées.

Les Français se sont toujours montrés adaptés à ces conditions nouvelles pour eux dans la guerre moderne. Ils n'ont jamais été vaincus, tranchées ; au contraire, de la suite de l'ennemi et une confiance sans limite.

Le volontaire hollandais raconte, en outre, qu'il a été témoin de nombreuses atrocités commises par les Allemands.

Je ne demande, dit-il, comment il est possible qu'au XX^e siècle, des hommes, des soldats, puissent agir d'une manière aussi bestiale ! Ah ! quel miracle, quel faux verus, que ces Français « Kultur » germanique, et comme les Allemands sont loin de ceux dont Kropotkine disait, dans son célèbre ouvrage « La grande révolution » qu'il y a à qui les regarder pour comprendre que la révolution de 1789 n'a jamais passé par là !

Cette lettre a été reproduite par d'autres journaux et notamment par le *Neuere Courant* du 8 janvier.

Les mensonges allemands
Ce qui s'est passé en août 1914 à Montbéliard

Paris, 20 Janvier.

Au rapport de la Commission d'enquête sur les atrocités commises par les Allemands, celui-ci est répondu par un rapport officiel publié notamment dans le *Journal de Genève*. Les faits y sont généralement remplacés par des affirmations dont on se réserve de faire plus tard la preuve. Nous y relevons cependant une accusation précise, formulée en ces termes :

« Mais en dehors du tumulte de la bataille, les organes du gouvernement français se sont assés coupables d'assassinats à l'abri des prisons allemandes, dans les premiers jours de la guerre allemande. Les faits y sont généralement remplacés par des affirmations dont on se réserve de faire plus tard la preuve. Nous y relevons cependant une accusation précise, formulée en ces termes :

« Mais en dehors du tumulte de la bataille, les organes du gouvernement français se sont assés coupables d'assassinats à l'abri des prisons allemandes, dans les premiers jours de la guerre allemande. Les faits y sont généralement remplacés par des affirmations dont on se réserve de faire plus tard la preuve. Nous y relevons cependant une accusation précise, formulée en ces termes :

Les juifs fuient en masse la Palestine
Le Caire, 20 Janvier.

Le nombre va croissant des juifs qui arrivent journellement à Alexandrie, commentant à rendre inquiétante la situation de la ville. Il semble évident que les autorités turques ont l'intention d'expulser ou de pousser à l'exode toute la race juive de Palestine.

On compte que le nombre des réfugiés qui doivent arriver dans la ville par bateau, dans les premiers jours de février, s'élèvera à 18.000 et que ce chiffre se trouvera rapidement quadruplé.

Des pirates chinois nous attaquent dans le Haut-Laos
Paris, 20 Janvier.

Le ministre des Colonies nous communique l'information suivante :

Le 10 novembre dernier, une bande de pirates chinois et de complices d'opium, venus des confins du Yunnan, a, dans la région de Haut-Laos, attaqué le poste Samnua, pour s'emparer de l'encaisse de cent mille piastres qui s'y trouvait et assassiner l'administrateur Lambert.

Elle s'est retranchée dans le poste et a opposé aux détachements de milice envoyés contre elle une violente résistance qui coûta la vie à M. Tuyau, inspecteur de la garde indigène.

La bande, renforcée par des éléments turbulents de la population locale, se retira avant l'arrivée des troupes envoyées d'Hanoi et alla attaquer les postes de la rivière Noire, tant en cours de route M. Gienain, surveillant des télégraphes à Sonia.

Elle se heurta aux troupes qui défendaient le poste, et perdit un grand nombre d'hommes. Nos troupes la poursuivirent jusqu'à Dien-Bien-Phu dans sa retraite vers la Chine, lui tuèrent ou blessèrent une cinquantaine d'hommes, firent de nombreux prisonniers et lui reprirent 57.000 piastres provenant du vol de la caisse de Samnua.

Au cours de cette opération, nous avons eu un sergent européen tué et quatre blessés.

A la suite de ces événements, la région située entre la rivière Noire et le Haut-Mekong, en bordure du Yunnan, a été érigée en territoire militaire et l'état de siège y a été proclamé.

D'autre part, quelques désordres se sont produits au début de novembre sur le territoire du Haut-Loi-Rouge. Les populations montagnardes Mans ont, à l'instigation d'agitateurs chinois et ennemis, attaqué les postes de Trai-Hut et de Bao-Ha. Elles ont été vite dispersées et l'ordre a été aussitôt rétabli dans la région grâce à la prestation des principaux meneurs qui ont été déferés au Conseil de guerre de Yen-Bay.

Ces événements n'ont nullement affecté la tranquillité générale du Tonkin, dont les populations continuent à nous donner les preuves les plus certaines de leur loyalisme.

En Autriche
La démission du comte Berchtold

Berne, 20 Janvier.

Selon une dépêche de Vienne, le baron Burián, répondant aux vœux de bienvenue que lui adressait le comte Forzich, au nom d'un personnel des affaires étrangères, a dit qu'il fallait travailler fermement dans le même esprit et dans le même esprit que par le passé.

En Belgique
Les jeunes belges doivent rester dans le territoire envahi

Amsterdam, 20 Janvier.

Les autorités allemandes ont affiché dans certaines villes de Belgique les condamnations à l'emprisonnement perpétuel du général Fiva et du lieutenant Crille, qui avaient aidé de jeunes Belges à quitter le territoire envahi afin de rejoindre l'armée belge.

Les autorités ont averti la population qu'ils puniront sévèrement quiconque commettra le même crime.

En France
La cousine du roi de Serbie sur le littoral méditerranéen

Cannes, 20 Janvier.

Son Altesse Royale la princesse Karagorjevitch, cousine du roi Pierre II de Serbie, est arrivée à Cannes. Elle a décidé de visiter les hôpitaux militaires installés sur notre littoral, accompagnée de la comtesse de Serbie.

La princesse distribue des secours et prodige des encouragements aux blessés des volontaires français et anglais, ainsi qu'aux autres de réfugiés belges.

Sur Mer
Un vapeur italien coulé par une mine à Pola

Rome, 20 Janvier.

On mande de Vienne que le vapeur italien *Larsen*, de Gènes, venant de Sfax, et allant à Venise, est entré hier, par suite de mauvais temps, dans la zone minée de Pola, et a coulé à pic.

Un homme de l'équipage a été sauvé.

Plusieurs navires se sont dirigés sur le lieu de l'accident pour rechercher les victimes, mais sans obtenir de résultats.

Aucune confirmation de l'accident n'étant venue jusqu'à présent au ministère de la Marine, les journaux n'acceptent la version autrichienne que sous réserves.

La nomination des médecins aide-majors
Paris, 20 Janvier.

L'instruction ministérielle du 13 décembre dernier, relative pour l'application du décret du 12 novembre précédent, a spécifié que les internes titulaires des hôpitaux dans les villes de garnison, qui ont été affectés temporairement rempli cet emploi pendant une année au minimum qu'ils sont pourvus de 16 inscriptions valables pour le doctorat, pourront être nommés, à titre temporaire, et pour la durée de la guerre, médecins-aide-majors de 2^e classe.

M. Millevand, ministre de la Guerre, vient de décider d'étendre le bénéfice de cette disposition aux internes pourvus de 12 inscriptions seulement, et justifiés de plus d'une année d'exercice, mais ces nominations ne seront prononcées qu'après avis du doyen de la Faculté, à laquelle appartient l'interne et lorsque, par cette consultation, l'adminis-

Voici maintenant les nouveaux matches qui se disputent les dimanche 24 Janvier, au S. V. H. (1) et O. M. (1), au terrain de l'O. M., à 2 heures et demie. Arbitre, M. Lacroix du S. C. M. P. C. (1) et A. S. P. T. (1) même heure, terrain de l'O. M. Arbitre, M. Ribet, de l'O. M. A. S. P. T. (2) et C. A. M. (1), à 9 heures, au terrain des P. T. Arbitre, M. Campana, du S. V. H. ; O. M. (2) et S. C. M. (2), même heure, au terrain de l'O. M. Arbitre, M. Cayol, du S. C. M.

Chronique Locale
Vaccination. — Le service municipal d'hygiène vaccinera gratuitement, tous les jours non fériés, de 2 à 3 heures 30, 6, rue Briffaut, à l'extrémité de la rue du Tolièvre.

En plus de ces séances, une séance du matin aura lieu le jeudi seulement, de 10 heures à midi, 6, rue Briffaut.

Nous avons relaté, dans notre numéro du 8 courant, le jugement du Conseil de guerre rendu le 14 décembre 1914, au sujet de plusieurs personnes, à raison d'un vol militaire commis à Draguignan, le sergent-major D., et trois autres inculpés. Le sergent-major D., s'étant pourvu en révision, l'affaire est revenue pour ce qui le concerne, devant cette haute juridiction présidée par M. le général Straforolo, qui s'en est occupée dans son audience d'hier matin. L'examen du dossier avait revêtu un caractère de forme qui a été soulevé tout à fait par M^{rs} Henri Gautier, avocat, défenseur des D., et par M. le commandant Goudet, commissaire du gouvernement. Le Conseil de révision, par un jugement fortement motivé, a prononcé l'annulation de la sentence des premiers juges, comme le lui demandait le sergent-major D... Celui-ci devra comparaître, pour y être jugé, au cours du prochain Conseil de guerre séant à Montpellier, devant lequel la cause a été renvoyée, par le jugement d'annulation.

Cours gratuits. — Pour cause d'agrandissement, les cours gratuits de comptabilité, sténographie, anglais, dirigés par M. Louis Bedon, sont repris au cours de l'année scolaire 1915-16 du courant, boulevard du Musée, 50.

Grand Conseil de la Mutualité. — Les Sociétés de secours mutuels de Marseille et du département qui n'ont pas encore opéré leur versement à la Mutualité, sont invitées à faire parvenir leur souscription avant fin courant, au secrétaire de la Maison de la Mutualité, rue François-Moisson.

C'est avec une douloureuse surprise que nous avons appris hier la mort de Mme veuve Boule, mère de nos excellents concitoyens et amis Henri et Joseph Boule, les sympathiques artistes dramatiques, auteurs de plusieurs pièces de leur milieu, nos plus vifs sentiments de condoléances.

Conférence au Personnel Enseignant. — M. Girbal, professeur d'histoire au lycée de Marseille, fera, aujourd'hui, à 10 h. 30, un matin, dans la salle de conférences de la Faculté de Marseille (entrée rue Armière), une conférence aux instituteurs et institutrices, sur « Frédéric II et Marie-Thérèse. La question de Silésie et la question de Pologne ».

Cours public de botanique agricole. — Ce soir, à 6 heures, M. Decroix, professeur à la Faculté des Sciences, traitera le sujet suivant : « Le sol et la végétation ».

Le Chêne. — Le Conseil d'administration du groupe « Le Chêne » a l'honneur de faire part à tous les groupes anti-religieux et socialistes du décès de son secrétaire-adjoint, Louis Journot, blessé le 9 septembre, à la bataille de la Marne et décédé à l'ambulance n° 12 de Vitry-le-François, à l'âge de 26 ans.

Une femme brûlée vive. — Un accident qui a eu des suites mortelles étant donné l'âge avancé de la malheureuse victime, s'est produit avant-hier soir, vers 6 heures et demie, 36, boulevard de la Concorde, à Mazargues. M^{rs} et M^{lle} Mine Renoux, âgées de 50 et 45 ans, se trouvaient dans leur cuisine et la femme préparait le repas du soir sur un poêle. La jupe de Mme Renoux toucha le foyer et s'enflamma. Heureusement les voisins accoururent et, aux cris de M^{rs} Renoux, les voisins accoururent. On s'empressa autour de la malheureuse et on lui donna les premiers soins pendant qu'on prévenait un médecin, qui ne tarda pas à arriver. La pauvre femme est couverte de nombreuses et profondes blessures. Elle est soignée à son domicile.

Grave chute dans un escalier. — Avant-hier soir, vers 9 heures, un inconnu se précipita pour louer un appartement au 10, rue de la rue Chancrel. L'escalier était obscur et la pauvre homme perdant pied, tomba en arrière et dégringola un certain nombre de marches. Le bruit de la chute ayant attiré l'attention des locataires qui accoururent et relevèrent le malheureux qui, portant une très grave blessure au crâne, s'était évanoui. On le transporta à l'hôpital où il fut soigné. On ne portait aucun papier et il ne put répondre à aucune question.

Un incendie. — Hier matin, vers six heures, le feu se déclara dans la scierie Silveur, 69, boulevard de la Cordeire. Le feu y prit dans une fosse à sciure et il fut éteint par un garde de nuit. Les pompiers, immédiatement intervenus, ont éteint le feu à 7 heures et se rendent maîtres du feu.

Les dégâts sont purement matériels et relativement peu importants.

Pris sur le fait. — Depuis quelque temps, l'administration des Nouvelles Galeries surveillait un employé de la maison, Louis Verdier, âgé de 45 ans. On le soupçonnait de s'approprier le contenu de certains rayons. Une perquisition pratiquée chez lui, à l'usage de Madagascar, amena la découverte d'un certain nombre d'objets portant la marque des Nouvelles Galeries. Louis Verdier a été arrêté et remis au parquet par M. Seigland, commissaire de police.

Autour de Marseille
AUBAGNE. — Le Conseil des adjoints s'est réuni sous la présidence de M. Lafont, maire. M. Maget, agent-voyer cantonal intermédiaire, M. Gravier, écrivain public, et M. Gaudin, secrétaire, ont présenté un rapport sur le travail des cantonniers. Il a été donné connaissance de l'ouverture d'un cours d'adultes de français, de français auxquel on se joint quelques-uns de leurs collègues appartenant aux troupes en cantonnement et qui, depuis quelques jours, ont quitté les militaires qui désirent y assister. On a, en outre, décidé de convoquer pour vendredi la Commission municipale de l'enseignement. Le Conseil a donné pouvoir d'accepter, en son nom, le matériel scolaire et les contributions des contribuables personnel-mobilisés et des parents. Quelques autres affaires courantes ont ensuite été solutionnées et la séance levée à 11 heures.

La Soirée de Bienfaisance de l'Eldorado-Casino
La salle de l'Eldorado sera trop petite ce soir, pour contenir les nombreux spectateurs qui iront applaudir les sympathiques artistes organisateurs de cette soirée de bienfaisance. Nous avons fait connaître, hier, l'intéressant programme de cette occasion et dont le rôle, rappelés, est la présentation de Weynons, l'homme enigma, celui qui trouve toujours le moyen de faire connaître à tous les yeux les plus belles choses de ce monde. Weynons n'est pas un comédien public, mais un homme qui a fait de sa vie une œuvre d'art et qui n'en soit de même ce soir.

Les spectateurs prendront

